

Saint-Lormel en deuil

*Vendredi 18 janvier, c'est avec stupéfaction que nous avons appris le décès brutal de **Jean-Claude CADE**, notre collègue et ami.*

Homme de conviction, il a défendu ses idées avec passion et n'a pas hésité à s'engager dans la vie communale et dans sa vie professionnelle.

SIX MANDATS COMMUNAUX

Conseiller municipal, il exerçait son sixième mandat. Il avait également occupé les fonctions de premier adjoint au Maire durant deux mandats.

MÉDAILLÉ D'HONNEUR

En Janvier 2015, il avait reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, grade vermeil, pour son implication en tant qu' élu depuis plus de 30 ans.

ACTEUR ENGAGÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

Très engagé également dans la vie associative de notre commune, il était membre du comité des fêtes, président de l'Amicale des Anciens combattants et président de l'association paroissiale « l'étoile de Saint-Lormel ». Il avait par ailleurs occupé la présidence du Comité des fêtes de



Saint-Lormel ainsi que celle du Comice agricole du canton de Plancoët.

PILIER DE LA VIE LOCALE

Homme et élu actif et dévoué sur qui l'on pouvait toujours compter, c'est un pilier de la vie locale que Saint-Lormel vient de perdre. Émus par cette disparition soudaine, nous adressons nos sincères condoléances à Annick son épouse, à ses trois enfants et ses petits enfants.

Le maire et les
conseillers municipaux

REMERCIEMENTS, suite au décès de Jean-Claude

Annick, ses enfants et toute la famille de Jean-Claude remercient M. le Maire ainsi que son Conseil Municipal pour son active participation dans la préparation et l'organisation de l'hommage qui a été rendu à Jean-Claude, ce Jeudi 24 Janvier 2019. La famille remercie également toutes les bonnes volontés, que ce soit les amis ou les membres des associations réunies, qui se sont investies, pour que l'Au Revoir de Jean-Claude se déroule dans les meilleures conditions, d'un point de vue organisationnel, et à son image.

Bien sincèrement,

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70

Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr
site : www.saint-lormel.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi
soir de 17h à 19h.

Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

Ont participé

à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Deborah LE DREF
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT
Gwénaële ROUSSEAU

LE SAVIEZ-VOUS ?



Aide et accompagnement à domicile : du nouveau !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Émeraude (A.D.S.C.E) assure la gestion du service d'aide et d'accompagnement à domicile : Aide à ménagère, accompagnement dans les actes quotidiens, portage de repas, téléassistance, jardinage, petit bricolage.....

Contact : Solène PERROQUIN

Tél : 02.96.80.47.47 - E-Mail : accueil.plancoet@adsce.fr

A.D.S.C.E. antenne de Plancoët 33 rue de la Madeleine

« La Corbinais » 22130 PLANCOËT

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h - 17h

HABITANTS du territoire de DINAN AGGLOMERATION : des tarifs préférentiels pour vos sorties Nature et Patrimoine

Depuis 2007, le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel propose une tarification préférentielle sur ses sorties Nature et Patrimoine, en faveur des résidents de son territoire afin de leur permettre une meilleure connaissance des richesses locales et de les sensibiliser aux actions du Syndicat mixte.

+ d'Infos au : 02 96 41 50 83 ou sur : www.grandsite-capserquyfrehel.com/



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 14
DÉCEMBRE
2019

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ
Henri BRÉHINIER
Josiane ROBISSOUT
Louis AILLET
Chantal BOUAN
Jean-Claude CADE
Céline COLLET
Loïc DAUNAY
Régine LEBORGNE
Mireille MENIER

Absents excusés :

Sylvie GUILLOTIN
(procuration à Henri BREHINIER),
Paul LA DROITTE
(procuration à Josiane ROBISSOUT),
Bernard LETORT
(procuration à Jean-Claude CADE),
Françoise NEUTE
(procuration à Loïc DAUNAY)
Gwénaëlle BROCHARD.

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

• Les infos de Dinan Agglo

> Suite à un changement de réglementation concernant les sociétés d'HLM, Dinan Habitat et Neotoa (Ille-et-Vilaine) devraient fusionner pour atteindre le seuil exigé de 12 000 logements sociaux.

> Le Réseau Bus DINAMO : les communes desservies sont Dinan, Lanvallay, Quévert et Taden. Quatre lignes gratuites pour tous desservent les centre-villes, les Zones d' Activités économiques, les gares routières et SNCF ainsi que les services publics et centres de santé. Elles sont ouvertes de 7h à 20h et réalisent de 10 à 15 voyages par jour et par ligne.

> Développement du très haut débit : la phase 2 commence en 2019 et doit se poursuivre jusqu'en 2023. Cette phase 2 concerne St Lormel.

> Commission voirie : Une réunion de secteur a eu lieu le 28 novembre 2018. Les

travaux de voirie repérés seront effectués en 2019 par Dinan Agglomération.

> Reprise des Zones artisanales par Dinan Agglomération : une rencontre a eu lieu le 11 décembre 2018 pour définir les périmètres avec Dinan Agglomération. Les points suivants ont été abordés : éclairage, signalétique, voirie, reprise de l'emprunt.

• Un projet de liaison douce : Plancoët - St Lormel

La commune de Plancoët projette de créer une voie douce reliant Plancoët à la route « du Petit trait » (route qui relie Plancoët à l'entrée de la ZA des Vergers) pour favoriser et sécuriser les déplacements piétons et cyclables. Elle sollicite une éventuelle participation financière de notre commune à ce projet. Sur cette future liaison, qui concerne notre commune au niveau de la laiterie (route de Dinard), la présence d'une jambe de force d'un poteau

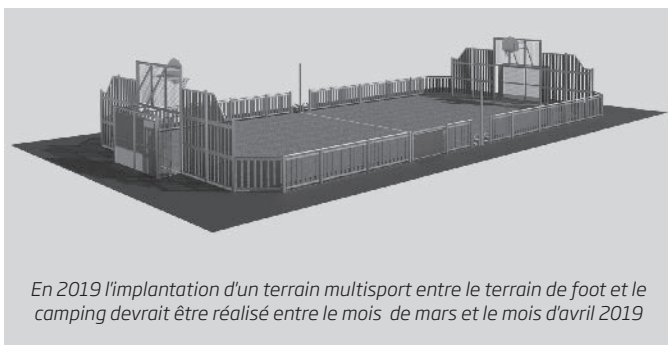
France Télécom gênerait l'aménagement.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la création d'une liaison douce route de Dinard reliant Plancoët à la ZA des Vergers et autorise le Maire à signer les conventions avec la commune de Plancoët, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor et le Syndicat Départemental d'Énergie (retrait de la jambe de force). En revanche il se prononce contre la participation financière de la commune à ce projet.

• Aménagement du plateau multisport à Saint-Lormel

Il est rappelé que lors du conseil municipal du 27 avril 2018, il avait été décidé de lancer une procédure adaptée pour la fourniture et la pose d'un équipement multisport en lieu et place du terrain de tennis.

5 fournisseurs (SDU, AGORES-PACE, RECRE'ACTION, CAMMA SPORTS et SPORT et NATURE) avaient répondu à la consultation lancée le 6 juin 2018.



En 2019 l'implantation d'un terrain multisport entre le terrain de foot et le camping devrait être réalisé entre le mois de mars et le mois d'avril 2019

L'ensemble des conseillers, estimant qu'il était dommage de réaliser ce plateau sur le terrain de tennis qui aurait supprimé cette activité accessible sur la commune, avait demandé à reporter sa décision afin de revoir le marché, notamment au sujet du revêtement choisi et de l'emplacement de l'équipement. Suite à cette position, la commission bâtiments communaux s'est réunie le 31 juillet 2018 pour définir les orientations d'une nouvelle consultation pour la mise en place à côté du terrain de tennis existant d'une structure de dimensions standard sur un sol en résine (avec une variante en enrobé brut).

Par ailleurs, la commission a sollicité des devis pour prévoir un aménagement total de l'espace en enrobé avec en option un sol amortissant, une structure de jeux pour enfants et un banc pour évaluer l'éventuelle mise en place d'une aire de jeux pour les plus jeunes aux abords.

La consultation a été lancée le 7 septembre 2018. Après l'ouverture des plis en date du 4 octobre 2018, l'ensemble du projet a été présenté aux conseillers municipaux dans le cadre d'une réunion de travail le 6 décembre 2018

En conséquence, il y a lieu de se prononcer sur :

• Le Lieu d'implantation

Le Conseil Municipal a confirmé le nouveau projet à réaliser avec un sol en résine et sur un emplacement à côté

du terrain de tennis existant.

• La réalisation de la plateforme (surface en enrobé)

La mise en place de cette plateforme comprend :

- L'aménagement des abords Ouest et Nord du terrain de tennis
- L'évacuation des eaux pluviales
- La construction de la voie d'accès et de la plateforme

La consultation s'est déroulée en octobre - novembre 2018 à laquelle les entreprises Even, Eurovia et Colas TP ont répondu.

Après examen des devis reçus, le Conseil Municipal a décidé de retenir celui d'Eurovia pour un montant de 26 489.50 € HT soit 31 787.40 € TTC (réalisation des travaux prévus pour mars/avril 2019)

• La fourniture et la pose du plateau multisport (taille standard)

Trois fournisseurs ont répondu à la nouvelle demande, à savoir : Recreation, Sport et Nature et SDU.

Après analyse des offres reçues, le Conseil Municipal a décidé de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres en validant celle de la société SDU (économiquement la plus avantageuse) pour un montant de 48 308.71 € TTC avec un sol en résine (travaux prévus pour mars/avril 2019). Il est précisé que l'aménagement de l'aire de jeux projetée à proximité, pour les plus jeunes, sera étudié prochainement.

• Sécurité : achat d'un garde-corps pour l'escalier extérieur de la Mairie

Afin de garantir la sécurité de l'accès extérieur aux salles d'archives et de pause récemment aménagées, des devis ont été sollicités pour la fabrication et la pose d'un garde-corps en métal pour l'escalier.

Deux entreprises ont répondu : L'entreprise LETACONNOUX et l'entreprise AZ METAL

Après avoir analysé les offres reçues, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la proposition économiquement la plus avantageuse de l'Entreprise AZ METAL pour un montant de 2 800 € HT soit 3 360 € TTC étant précisé que le démontage de l'ancien garde-corps sera effectué par les services techniques.

• Un nouveau lave-vaisselle à la salle polyvalente

Le lave-vaisselle de la salle polyvalente présentant un état vétuste et des dysfonctionnements récurrents, plusieurs entreprises ont été contactées pour son changement. Il a été préconisé pour ce type de salle, un lave-vaisselle à capot (plutôt que frontal) avec une ligne de laverie (table d'entrée avec vide déchets et bac inox avec douchette, lave-vaisselle et table de glissement). Trois entreprises ont répondu : Kerfroid (Dinan) Thermifroid (Pleslin trigavou) IGC22 (Trégueux)

Après analyse des propositions reçues, le Conseil Municipal a retenu celle de l'Entreprise Thermifroid pour un montant de 4 970 € HT soit 5 964 € TTC

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en janvier 2003 sont invités à se recenser à partir de leur date anniversaire.

Démarche : En mairie, le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille.

A savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

↓ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

L'obligation de s'inscrire avant le 31 décembre de l'année en cours pour voter lors d'un scrutin l'année suivante n'existe plus.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Electoral Unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^e vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du 2^e mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019). Ainsi, pour les élections européennes, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Pièces à fournir : carte d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.

Les brèves du Conseil Municipal du 14 décembre 2019 (suite)

• Tarifs communaux 2019

Pour 2019, le conseil municipal décide de reconduire sans augmentation les différents tarifs des services communaux, à savoir :

> Location de la salle polyvalente

(voir tableau)

- Couverts : 0.60 €/pers.
- Lave-vaisselle : 30 € (forfait unique)
- Sonorisation : 30 €
- Caution : 400 €

* en semaine, sur le créneau horaire de 9h à 23h.

Pour information :

- La recette en 2018 est de 4 129.80 €.
- En 2017, elle était de 5 976.44 €

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ SCRAPBOOKING EUROPEEN :

Des séances de scrapbooking européen sont organisées sur la commune de Fréhel. On peut réaliser des albums de famille, de souvenirs...en mettant en valeur ses photos et aussi de la carterie (anniversaire, Noël...).

Les cours sont animés par Honorine Loizeau, le mardi (selon un calendrier établi), de 14H à 17 H, à la salle d'activités (1er étage - face à la bibliothèque) de la Grande Abbaye. le tarif est de 16 € les 3 Heures.

**Contact : 06 70 31 04 63
christiane.huber1@orange.fr**

TARIFS 2019 SALLE POLYVALENTE

Durée Location		Journée (9h/21h) semaine	Week-end Ven 14h au dim 21h	½ journée (3h)*
Particuliers	Commune	150 €	270 €	50 €
	Hors Commune	250 €	380,00 €	70 €
Associations	Commune	3 gratuites le week-end A partir de la 4 ^{ème} location : 100 € / location - 15€ chauffage		
	Hors Commune	150 €	270 €	50 €
Chauffage		15 €	50 €	15 €
Heures de ménage suppl.		25 € / heure	25 € / heure	25 € / heure
Forfait repas chaud (utilisation four)		10 €	30 €	/

- Couverts : 0.60 € par personne
- Lave-vaisselle : 30 € (forfait unique) * en semaine, sur le créneau horaire de 9h à 23h.
- Sonorisation : 30 €
- Caution : 400 €

- En 2016, elle était de 5656.30 €
- et en 2015 de 5390.13 €

> Concessions cimetièrre traditionnelles

- > 15 ans
 - simple 40 €
 - double..... 80 €
- > 30 ans
 - simple 80 €
 - double..... 160 €
- > 50 ans
 - simple 150 €
 - double..... 300 €

- > Concessions Columbarium
 - > 5 ans..... 100 €
 - > 10 ans..... 200 €
 - > 15 ans 300 €

> Location du préau du stade, de tables et de bancs, réservés aux habitants de St-Lormel

- Préau : pour 24h (manifestation privée) 50 €
- 1 table avec 2 bancs : 5 €
- Caution demandée pour chaque location. 135 €

Ces locations sont réservées aux habitants de Saint Lormel. Elle sont gratuites pour les associations communales et pour les repas des différents

quartiers de la commune. Les associations communales restent prioritaires.

> Photocopie / fax

Les tarifs appliqués sont les suivants à l'unité :

- Photocopie A4 / Réception de fax..... 0,20 €
- Photocopie A4 RV 0,30 €
- Photocopie A3 0,40 €
- Photocopie A3 RV..... 0,60 €
- Envoi de fax..... 0,50 €

• Annulation de créances

Suite à la demande du Trésor Public, le Conseil Municipal a accepté d'éteindre des créances de cantine et de

redevances d'assainissement des années 2010 et 2011 pour un montant de 2 661.70 € sur le budget communal.

• Renouvellement des panneaux promotionnels du camping

Suite à la proposition du nouveau visuel validé, le conseil donne un avis favorable pour confier à l'entreprise FANIK les travaux de modification des deux panneaux du bourg et le changement de celui apposé près de la ZA LES VERGERS pour un montant total de 1 136.40 € TTC.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ ILLUMINATIONS DE NOEL :

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la création de la magie de Noël dans notre commune. Félicitations à Daniel



PERRIN qui, encore cette année, a su émerveiller petits et grands avec ses illuminations et féeries dignes d'un parc d'attractions.

Les brèves du Conseil Municipal du 14 décembre 2019 (suite)

• A propos de la station d'épuration du lotissement « les Costières » - Armorique Habitat

Suite au dernier procès-verbal d'intervention faisant état d'une cloison cassée, la station sera changée au premier trimestre 2019.

• Du nouveau aux services administratifs

Suite au départ de Céline QUINIO, secrétaire, les services administratifs ont été réorganisés. Abigail DE ALMEDIA assurera le secrétariat et Déborah LE DREF, nouvel agent d'accueil a été recrutée

en qualité de contractuel dans un 1^{er} temps.

• À propos du transport des collégiens

Dinan Agglomération reprendra le service de transport des collégiens sur le territoire Plancoët Plélan à partir d'août 2019, après la dissolution du Syndicat intercommunal des transports scolaires (SITS).

• A propos de l'éclairage aux Roseaies :

Il est fait remarquer que l'éclairage basse consommation prévu au niveau de la maison

de M. DUBREUIL ne sera pas efficace. Il est répondu qu'un élagage est nécessaire au niveau des arbres et qu'effectivement il y a lieu de repenser l'éclairage jusqu'à la limite de Plancoët.

La séance est levée à 22h38.

• Prochain conseil municipal :

vendredi 25 janvier 2019 à 20h.

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ ETAT CIVIL 2018 :

- Nombre de naissances : 6
- Nombre de PACS : 4
- Nombre de mariages : 2
- Nombre de décès (décès sur commune et transcription de décès) : 8

Suite à la nouvelle législation concernant la protection des données personnelles, l'état civil paraissant dans notre journal ne comportera plus les noms des personnes concernées.

↓ TROTTOIR : ÉTROIT OU LARGE LA VOITURE Y EST INTERDITE !

Le stationnement est totalement interdit sur les trottoirs, même devant chez soi.

Que le trottoir mesure 30 cm ou 3 m de large, peut importe. Le trottoir est un espace de circulation réservé aux piétons, et seuls ces derniers en ont l'exclusivité d'utilisation. Le stationnement ne peut y avoir lieu, qu'il soit occasionnel ou exceptionnel. Le Code de la route est assez clair et précise qu'il est interdit de stationner "devant les entrées carrossables des immeubles riverains" quand bien même vous seriez le riverain en question.

DEMANDES URBANISME MI-AOÛT 2018 À MI-JANVIER 2019

(sans distinction d'accord ou de refus)

Permis de construire			
Date de dépôt	Nom du demandeur	Adresse terrain	Nature de la construction
14/09/2018	ROUSSEAU Vincent	29 rue de la Croix	Maison individuelle
01/12/2018	GARAUD René	14 Domaine des Eucalyptus	Abri de jardin avec auvent
31/12/2018	VALBOUSQUET Christian	32 Le Kerpont	Construction d'un garage

Déclarations Préalables			
Date de dépôt	Nom du demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux
14/08/2018	LICHTLEUCHTER Vincent	56 La Ville Mauvoisin	Rénovation toiture et 3 fenêtres de toit
28/08/2018	LAURENCE Henri	22 rue des 4 août 1944	Construction d'un garage, modification ouverture garage existant
01/09/2018	ANDRE Pauline	42 rue Doheneuc	Modification des ouvertures et clôture
13/09/2018	VIGILANTE Corinne	34 Bellenray	Ouverture clôture et pose d'un portail
13/09/2018	VIGILANTE Corinne	34 Bellenray	Changement des ouvertures et menuiseries, pose d'un bardage
24/10/2018	MOULLEC Pierre Mary	5 St Hylaire	Clôture grillagée doublée d'une haie végétale
05/11/2018	LETELLIER Bruno	7 Domaine des Eucalyptus	Abri de jardin
09/11/2018	VIGILANTE Corinne	34 Bellenray	Changement des menuiseries et ouvertures
06/12/2018	ROGER Benoit	26 Le Kerpont	Véranda, extension
18/12/2018	VALBOUSQUET Christian	32 Le Kerpont	Extension
14/01/2019	PORCHER Philippe	14 rue des Prevayes	Pose d'une clôture et d'un portail

↓ LES BOUCHES
D'ÉGOUT NE SONT PAS
DES DOUBELLES ! :



Dans la grande majorité des communes françaises, les eaux de pluie finissent en mer. En effet, on oublie vite que lorsque la pluie se met à tomber dans nos rues, elle passe par des canalisations sous la chaussée et finit irrémédiablement dans le milieu naturel - cours d'eau, rivière, fleuve et mer - en emportant tout ce qui trouve sur son passage, tâches d'huile ou d'essence, déjections canines et autres mégots ou morceaux de plastique, etc.

Les conséquences sur les cours d'eau et in fine sur le littoral sont nombreuses : pollution bactériologique et chimique, présence de macro-déchets sur les plages et dans la laisse de mer, etc.

Une campagne de communication, financée par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne et COEUR Emeraude, va être déployée sur les 17 communes des bords de Rance, de Dinard/Saint-Malo au Nord à Dinan/Lanvallay au Sud afin de sensibiliser à cette problématique du quotidien en installant plus de 150 macarons en lave émaillée près des avaloirs d'eaux pluviales avec la mention :

« La mer commence ici - Ne rien jeter », principe valable pour tout le territoire du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude ! À l'heure où environ 80% des débris retrouvés dans les océans sont d'origine terrestre, cette campagne de sensibilisation est le moyen de rappeler qu'un déchet, liquide ou solide, jeté dans les égouts est un déchet retrouvé sur la plage ou en mer !

+ d'infos : Charlotte GESLAIN :
02 96 82 36 36 / 06 71 10 30 29
charlotte.geslain@coeuremeraude.org

Amitié et Partage

L'association Amitié et Partage souhaite une bonne année 2019 à tous ses adhérents, jeunes et moins jeunes, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à elle et la soutiennent, de près ou de loin. A l'image des valeurs qu'elle défend, elle espère que cette nouvelle année sera pour eux l'occasion de partager avec l'autre des moments de solidarité, de fraternité, de tolérance, et bien sûr d'Amitié et de Partage...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Fin 2018, son Assemblée Générale a permis de revenir sur une année 2017/2018 riche en événements et en bons moments. Forte de ses 361 adhérents et de ses bénévoles actifs (animateurs et bénévoles intendance et logistique des séjours), elle a pu proposer de nombreuses animations de qualité tout au long de l'année pour les enfants et jeunes du territoire du CE2 à la seconde : sorties diverses (patinoire, bowling, Laser game, Enigma Parc...), et animations autour de thèmes et de grands jeux variés (« Fort Boyard », Enquête de Noël, jeu de piste « Astérix », grand jeu « Retour vers le futur »...). L'association a également permis à une quarantaine de jeunes de partir en séjour d'hiver à La Vernaz et à 120 jeunes de participer à ses séjours d'été (Ploërmel et Carpentras).

RETOUR SUR 2018

L'année 2018 fut aussi marquée par le lancement du groupe « Génération 2002 ». Une quinzaine de jeunes de 16 ans, fidèles à l'association depuis des années, sont trop âgés pour participer aux futurs activités et séjours, et trop jeunes pour partir en tant qu'animateurs. Ils se fédèrent donc autour d'un projet de voyage à l'étranger en 2019 et organisent diverses actions afin de le financer, soutenus par des animateurs (en 2018 : vente de tee-shirts, soirée Crêperie, participation à un marché de

Noël, paquets cadeaux dans un supermarché...).

DES PROJETS POUR L'ANNÉE 2019

Ont également été abordés les projets pour l'année à venir, notamment :

- 5 animations ou sorties : 20 octobre - 14/15 décembre - 1/2 mars - 6 avril - 15 juin
- Séjours d'hiver à La Vernaz du 08 au 16/02 (6^e-5^e) et du 16 au 24/02 (4^e-3^e-2^{ndes})
- Séjours d'été à La Vernaz pour les 6^e-5^e et les 4^e-3^e-2^{ndes}
- 1 soirée conviviale autour d'un repas pour tous les adhérents et leurs familles/ amis le 27 avril 2019

REMERCIEMENTS

L'AG a été l'occasion de remercier de nouveau les municipalités qui la soutiennent (mises à disposition de salles, articles dans les bulletins, publicité...), l'Hyper U de Plancoët (paquets cadeaux, publicité/activités diverses...), la CAF pour ses subventions et tous ceux qui œuvrent dans l'ombre (site web, communications diverses) ... Et bien sûr, elle remercie chaleureusement les animateurs et autres bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie, et font preuve d'imagination et de créativité pour permettre à l'association de perdurer... Sans eux, rien ne serait possible !

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Enfin, suite au départ du Conseil d'Administration de Claire Chartier, Sylvie Lucas,

Tristan Chrétien et David Coupé, l'association est heureuse d'accueillir 4 nouveaux membres : Pauline Douzamy, Benoît Leclerc, Céline Hamon et Hubert Chartier.

INFOS PRATIQUES

Diverses informations sont disponibles sur le site amitieetpartage.org.

L'adhésion (5€) est aussi un moyen d'obtenir des renseignements, notamment par l'envoi de newsletters. Elle est possible à partir du site.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ ECOWATT
BRETAGNE :



Depuis 2008, la démarche écocitoyenne ÉcoWatt incite les particuliers, les collectivités et les entreprises à consommer l'électricité de manière plus responsable, notamment lors des pointes de consommation.

Au travers d'un dispositif ludique et grand public, ÉcoWatt invite les Bretons à relever des challenges et à adopter des Éco'gestes, pour réduire leur consommation électrique.

Rejoignez la démarche et devenez Éco'acteur !

Rendez-vous sur www.monecowatt.fr
Pour plus d'information : contact@monecowatt.fr



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



À Saint-Lormel, conte, fresque, expériences scientifiques et... Galettes !

A l'école en ce mois de janvier, nous accueillons Romane, en stage dans la classe des TPS PS MS. Nous travaillons sur un nouveau conte, Roule Galette et nous créons une grande fresque sur cet album. Les GS CP ont découvert « La Galette du Roi Loup » et le « Prince Olivier ne veut pas se laver ». Ils font également des expériences scientifiques sur l'air. Le vendredi 25 janvier, nous avons invité les parents de l'école à venir manger la galette des rois. Nous avons cuisiné le matin et à 15h30, nous nous

sommes réunis pour la déguster dans la cantine. Bravo aux heureux rois et reines !

↓ PRÉ-INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée 2019-2020, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école.

L'inscription se fait en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.



Site de Créhen

A Créhen, les élèves explorent le thème des arts. Chaque jour, les CE découvrent un monument du patrimoine mondial. Chaque semaine, les CM se familiarisent avec une œuvre picturale. Ils travaillent actuellement sur les portraits : observation par des petits jeux et création, dessin au son de la musique de Mozart.

Chaque lundi de 13h30 à 14h30, pour un cycle de 5

séances, les CM associés aux CE2 s'initient à la pratique du volley avec Dominique Sammier, du club de Plancoët pour l'Association Volley Ball Est Armor. Par des jeux amusants et toniques, ils apprennent les gestes techniques, touche de balle et manchette. Ainsi, ils se préparent à faire de petits matchs, étant tour à tour joueur, arbitre et compteur de points. Pour clore ce cycle, un petit tournoi sera organisé, pour la joie des élèves.



LES INFOS DE LA MAIRIE



↓ ELAGUER AUX ABORDS DES LIGNES ÉLECTRIQUES

UNE ACTION INDISPENSABLE
Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS
Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques. Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ
En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public. Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir réalisé une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-cana-lisations.ineris.fr>

Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

Pour en savoir plus, contactez Enedis au 09 69 32 18 79



VIE COMMUNALE : **associations et entreprises**

Club de l'espoir :

- **Repas du Club** : mardi 12 février 2019
- **Loto du Club** : mardi 19 février 2019
- **Réunion du Club** : mardi 26 février 2019

Football club St Lormel



Résultats Championnat

- Dimanche 16 décembre 2018
Plédéliac US Hunauda 4 : **5**
St Lormel FC2 : **4**
- Dimanche 16 décembre 2018
Lamballe FC3 : **2**
St Lormel FC1 : **1**
- Dimanche 6 janvier 2019

Plancoët Arguenon 4 : **2**
St Lormel FC2 : **1**
Suivez toute l'actualité du club sur :
<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

Programmation culturelle Plancoët Plélan

- **« Les mains de Camille », marionnettes / théâtre d'ombre** - mercredi 6 et jeu. 7 février - 20h30 - Théâtre des Jacobins à Dinan.
- **« Is there life on mars » de Héloïse MEIRE, théâtre** - jeu. 28 février - 20h30 - Théâtre des Jacobins à Dinan.
- **« Totorro & friends » another world, musique actuelle** - ven. 1^{er} mars - 20h30 - Le Labo à Dinan.
- **« Evidences inconnues » de Kurt DEMEY et Joris**

VANVINCKENROYE, magie / mentalisme - dim. 10 mars - 17h00 - Solenval à Plancoët.

- **« Paris-Moscou » de Grant Llewellyn/ Matthew Trusler/ Orchestre Symphonique de Bretagne, musique classique** - Dim. 17 mars - 17h00 - Solenval à Plancoët.
- + d'Infos : 02 96 87 03 11 (Théâtre des Jacobins) ou 02 96 84 00 57 (Office de Tourisme de Plancoët) ou sur <http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/>

Amicale laïque RPI Créhen/St-Lormel :

braderie puériculture « La Cour de récré » :
Dimanche 17 mars de 9 h à 17h à la **salle polyvalente de CREHEN** (vêtements enfants, jouets, livres, jeux et matériels

de puériculture)
4 € le mètre linéaire (tables et chaises mises en place)
Réservations auprès de Marie REVEL au :
06 76 88 75 08 ou sur :
amicalelaiquecrehensaint-lormel@gmail.com
Entrée gratuite
Possibilité de restauration sur place. Venez nombreux dénicher des bonnes affaires et vous équiper pour vos enfants !

Atelier Vannerie :

Tous les jeudis, à partir de 14 h, du 10 janvier 2019 au 4 avril 2019, il est proposé des cours de vannerie à la salle polyvalente, animés par Alfred HAMON et Agnès SUIRE. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Se munir d'un sécateur.

LES INFOS DE LA MAIRIE :

↓ JEUNES LYCEENNES ETRANGERES ALLEMANDES, MEXICAINES ET JAPONAISES RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL :

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Finja, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Ana Cristina, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Miyuki, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle

souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Sylvia HENNEBELLE
sylvia.hennebelle@gmail.com
02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon - 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com